

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Charles NOEL

La part à Dieu

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1911, tome 13, p. 33-35

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

La Part à Dieu

C'était une habitude des siècles où la foi était forte et agissante, de réserver, en toute chose à peu près, la « Part à Dieu. » Part à Dieu pour la charité envers le prochain, puisque Notre Seigneur Jésus-Christ avait dit : « Le second (commandement) est semblable au premier : Tu aimeras ton prochain comme toi même. » Il n'y a pas à douter que ce soit cette pensée qui ait valu à certains pays la généreuse coutume de réserver, le jour des Rois, au pauvre, sa part, la « Part à Dieu » ; comme c'est elle qui a inspiré tant de fondations pieuses et utiles, d'établissements de bienfaisance souvent dépendants des couvents et des monastères.

Mais je ne voudrais pas faire aux temps dont je parle, l'injure de prétendre que c'était là leur unique manière de comprendre et de faire la charité. Les chrétiens d'alors se rappelaient encore la parole des Livres Saints : « L'homme ne vit pas seulement de pain... » Ils savaient qu'il faut donner au malheureux une autre nourriture, plus nécessaire encore : la nourriture de l'âme. Il le faut, à notre époque plus qu'à d'autres.

Car l'humanité a faim et soif surtout du Vrai et du Bien, et c'est là une aspiration que Dieu a déposée dans le cœur de chaque homme. Hélas ! n'est-il pas certain qu'un nombre effrayant de créatures douées de raison rampe, l'esprit plongé dans les ténèbres, et le cœur détaché de tout ce qui est le plus digne d'amour ? J'exagère ? Eh ! non ; car c'est partout et sur tous les tons que l'on répète cette constatation devenue banale qu'il est grand temps, plus que temps, de refaire l'âme du peuple étouffée par les passions,

tuée par les déclamations des sectaires et des révolutionnaires.

En vérité, il s'agit de faire luire, à nouveau et continuellement, devant ces âmes, le flambeau de la doctrine de Jésus-Christ et, dans l'intérêt de la Religion et de la Patrie, il vaudrait la peine de s'occuper généreusement et activement d'une œuvre si importante.

C'est une œuvre urgente, aussi. La mêlée devient générale entre le Bien et le mal, entre la Vérité et l'erreur et, la lutte, il faudrait l'entreprendre aussitôt et sur tous les terrains, sous peine d'assister bientôt en vaincu au triomphe de l'ennemi.

Les événements qui se passent actuellement pourraient apporter de ce que j'avance une riche documentation. Ce serait inutile, chacun sait tout cela, ou croit le savoir et, à rappeler tant de tristes choses on passe pour des ennuyeux... mais en pratique !

A-t-on compris que pour arriver à un résultat pratique, des méthodes qui étaient excellentes autrefois, ne sont plus suffisantes aujourd'hui ? A-t-on bien voulu remarquer qu'à des situations matérielles et morales bien différentes, il faut mettre en parallèle des formes nouvelles aussi d'apostolat ? En fait, quand je parle de formes nouvelles d'apostolat, est-ce que je ne me trompe pas un peu ? Est-ce que de semblables méthodes ne pourraient pas se rencontrer dans l'histoire ?

Mais ce n'est pas de cela que j'avais l'intention de parler ici.

Je voudrais plutôt demander, à tous ceux que la question intéresse — et ce doivent être tous les catholiques, car il s'agit avant tout d'une question religieuse — je voudrais donc leur demander de ne pas négliger de faire, dans leur vie, la « Part à Dieu », c'est-à-dire une réserve pour les choses de la charité,

et surtout pour ce genre un peu spécial de la charité qui consiste à fonder ou à soutenir les œuvres destinées à faire, sur quelque point que ce soit, l'éducation du peuple.

Oui, un bon catholique doit réserver une part de ses études, de ses lectures, pour connaître les œuvres les plus utiles et leur fonctionnement ; une part de son argent, pour les soutenir financièrement ; une part de son temps, afin d'en être un membre dévoué, un guide zélé, un aide sur lequel on puisse compter. Ces études, cet argent, ce temps, consacrés aux bonnes lectures, à la bonne presse, aux cercles d'études, aux patronages ; aux œuvres de bienfaisance et de préservation telles que Caisses d'épargne, mutualités scolaires, sociétés de secours mutuels, associations agricoles, œuvre de Saint Vincent de Paul ; aux associations religieuses ; en un mot à toutes les œuvres utiles au pays et à la religion, avec en première ligne l'Association Catholique Suisse : telle sera votre « Part à Dieu » et Dieu vous la rendra au centuple.

CHARLES NOËL.